7me ANNÉE N° 328 PARAIT LE SAMEDI 9 Mai 1891

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

LA DÉFENSE DES ALPES

On attribue au général Berge, gouverneur de Lyon et commandant éventuel de l'armée qui opérerait dans les Alpes en cas de guerre, l'intention de créer des compagnies de chasseurs territoriaux qui seraient recrutés au moyen des populations mêmes de la frontière. L'idée est tellement naturelle que nous ne sommes nullement surpris qu'elle soit venue à l'honorable général. Elle est d'ailleurs excellente et il y a longtemps que les italiens l'ont appliquée à leurs troupes alpines.

Non seulement les bataillons alpins actifs italiens se doublent en cas de guerre d'un égal nombre de bataillons de milice territoriale, mais chacun d'eux s'augmente d'une compagnie formée au moyen d'élement empruntés à la "milice mobile" et dont la formation est prévue, dès le temps de paix, dans tous ses détails, de manière qu'elle soit presque aussi instantanée que la mobilisation des troupes alpines elles-mêmes. Ces dispositions ont, entre autres choses, le grand avantage de conserver au rôle spécial de défenseur des Alpes tous les soldats qui, pendant leur temps de service actif, ont été dressés et exercés plus spécialement à ce service, soldats qu'il serait regrettable d'employer à une autre besogne dans laquelle ils ne tireraient aucun parti de l'instruction particulière par eux reçue.

Si donc le général Berge a réellement eu l'intention qu'on lui prête, nous ne pouvons que l'en féliciter, en faisant des vœux pour qu'elle soit mise en exécution. Il faudra seulement procéder a cette exécution le plus tôt possible.

L'ÉLECTION DE LA SEINE

Malgré toutes les dépenses d'esprit faites par M. Emmanuel Arène, malgré les pronostics autorisés et les injures multiples du *Voltaire*, M. Goblet est élu sénateur de la Seine à une majorité considérable.

M. Donnat, le candidat d'affaires, est piteusement battu. Il faut d'ailleurs qu'il ait eu une bien piètre idée des électeurs sénatoriaux de la Seine, pour s'imaginer qu'il pouvait être préféré à l'ancien président du Conseil.

M. Donnat passe, comme beaucoup d'autres, pour un économiste distingué. On s'accorde à reconnaître que c'est un homme d'avenir, mais cet avenir incertain ne pouvait contrebalancer le passé de M. Goblet, qui a incontestablement montré des défauts, comme tous les hommes politiques, mais qui, à maintes reprises, a soutenu vaillamment et brillamment la cause libérale, et défendu en des circonstances dfficiles, avec une fierté patriotique, l'honneur national.

De pareils titres ne pouvaient laisser indifférents des électeurs sensés.

Nous n'avions, pour notre part, jamais douté du résultat du scrutin ; nous ne nous en réjouissons pas moins.

CHOSES AGRICOLES

Discussion des tarifs de douane

La discussion générale du projet de loi sur le régime douanier continue à la Chambre des députés. Après le discours de M. Lockroy, M. Vigier, député du Loiret, l'un des rapporteurs de la Commission des douanes, a présenté un exposé de la situation, surtout sous le rapport agricole : il a fait ressortir l'inconséquence de la situation faite jusqu'ici à l'agriculture, et il a montré combien il importe, pour la propérité nationale, que les produits étrangers soient soumis à des droits compensateurs qui établissent, autant que possible, la parité avec les charges qui pèsent sur la production nationale. — M. Aynard a développé avec talent, la thèse libre-échangiste. Dans son discours, il n'y a qu'un point important à signaler. Il a constaté que les dernières années ont été meilleures que les précédentes. Mais il a oublier de rappeler que la cause en est dans l'amélioration du sort des agriculteurs, provoquée par le relèvement des tarifs de douane sur la céréale et sur le bétail.

H. SAGNIER.

Nous recevons sur le même sujet, d'un de nos lecteurs, la lettre suivante dont nous extrayons les principaux passages.

Monsieur le Rédacteur,

Je sais que votre journal s'intéresse à l'agriculture. C'est ce qui m'engage à vous adresser une courte observation. — Rien de la politique.

Dans tout procès quel est le sort de celui qui ne se défend pas ? C'est d'être condamné par défaut. Il va se juger un grand, un immense procès qui touche à à la fortune à l'existence même de 26 millions d'agriculteurs français. Leurs adversaires, eux, se défendent avec une rare énergie. Les journaux contiennent une protestation de la ville de Marseille contre la protection dans laquelle je lis cette phrase : — « Nous nous sommes « donc réunis, *Sénateur* et *Député*, « *membres du Conseil général, du Con-* « *seil municipal du Tribunal de Com-* « *merce, de la Chambre de Commerce,* « *de tous les Syndicats commerciaux,* « *industriels, maritimes et ouvriers de* « *notre ville*, pour faire arriver jusqu'à « vous, M. le ministre l'expression de « nos semtiments ».

— Je ne demande pourquoi le représentant des agriculteurs, sénateurs, députés, maires conseillers généraux, d'arrondissement n'en feraient pas autant. Si nous ne disons rien, si nous ne nous défendons pas, nous serons sacrifiés comme je le disais en commençant. Je sais bien que le Conseil général sur la propoposition de M. de Salve a adopté un vœu protectionniste mais c'est très platonique, trop platonique. Il faut de la part de nos représentants des affirmations plus énergiques.

On l'a bien vu, rien que la cessation du traité avec l'Italie a rendu à nos bestiaux une valeur convenable. Un député proposait, ces jours-ci, d'enlever le droit de 5 fr. sur les blés ; que l'on entre dans cette voie et dans six mois nous reverrons le blé à 27 et 28 fr. et les porcs à à 0 fr. 60. Il n'y a pas si lougtemps qu'il en était ainsi.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Sisteron

Dimanche dernier nous avons fait connaître a nos lecteurs la répartition faite par M. Mac Adaras, aux communes de l'arrondissement, des sommes que la questure de la Chambre lui a payées.

N'ayant reçu jusqu'à ce jour aucune réclamation, nous pensons que l'envoi des fonds a été fait avec soins.

On nous a pourtant assuré que quelque maires estimaient que leur commune n'avait pas eu une part assez grande.

A ce sujet nous ne saurions trop que dire des préférences de M. Mac Adaras.

Ce député aurait-il subi l'influence de M. Latil maire de Sisteron ? Mystère. Nous ne pouvous qu'engager les maires en questions à s'adresser à M. Mac Adaras.

Sous-Préfet. — M. Tourel notre nouveau sous-Préfet est venu prendre possession de son poste, nous lui souhaitons la bienvenue. L'arrondissement d'Argelet étant en majorité réactionnaire, M. Tourel qui est bon républicain sera mieux dans ses élément parmi nous.

Eclairage électrique. — Les essais d'éclairage électrique qui ont eu lieu cette semaine, ont donné d'excellents résultats. Partout la lumière est répandue à profusion ; les plus humbles ruelles, les plus petits coins, jadis obscurs, sont aujourd'hui parfaitement éclairés. Les installations particulières ne laissent rien, non plus à désirer, et ce progrès pour lequel des pourparlers avaient eu lieu bien avant la municipalité Latil est enfin un fait accompli.

Concert-Bal. — Comme toujours, le bal qui a suivi le concert donné dimanche dernier, à l'*Alcazar* a eu un plein succès. Nous avons reçu du bénéficiaire, une lettre de remerciment, que nous jugeons inutile de reproduire, malgré la démande qui l'accompagne. Il nous suffit de l'avoir signalé.

Affaire du Kiosque. — Mardi dernier, cinq mai, ont eu lieu devant le tribunal correctionnel les débats relatifs à l'affaire de l'enlèvement du Kiosque par les membres de la Société Musicale, les *Touristes des Alpes*.

Les prévenus étaient assistés par Me Cabassol du barreau d'Aix, Mes Gaston Beinet et Poi Borel du barreau de Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

Le prononcé du jugement a été renvoyé à huitaine

Nous tenons dès aujourd'hui à exprimer tous nos remerciments à l'éminent avocat qui a bien voulu quitter les nombreuses occupations qui le retiennent à Aix, pour venir défendre nos amis. Il l'a fait avec son éloquence habituelle.

Me Cabassol n'était pas pour nous un inconnu. Nous avions pu, il y a quelque temps, apprécier son merveilleux talent oratoire.

Aussi n'avons nous pas été étonnés de l'effet surprenant qu'a produit sur le public sa parole chaude et éloquente, qui a profondement remué l'auditoire.

Son argumentation serrée jointe à la grâce et à la correction de langage que nous lui connaissons, ainsi que l'ardeur et la chaleur de ses mouvements oratoires, ont fait de sa plaidoirie un véritable chef d'œuvre.

Au nom de la Société Musicale, nous adressons à Me Cabassol, l'expression de nos sentiments de reconnaissance.

———

Avis aux mères de Famille. — Nous ne saurions trop recommander à l'attention de nos lecteurs : le livre qui vient de paraitre à la librairie ASTIER

Le Manuel du Docteur Dehaut

Cet ouvrage de plus de 800 pages ; donne les détaits les plus complets sur l'art de traiter soi-même toutes les maladies ; et en décrit tous les symptômes.

Le prix habituel de cet ouvrage qui est fixé à 3 francs ne sera vendu que 2 francs pour en permettre l'accès à toutes les bourses.

———

ETAT CIVIL

Du 1er au 9 Mai 1891.

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATION DE MARIAGES

Neant.

DÉCÉS

Audibert, Joseph Louis, âgé de 76 ans. — Bonnet. Josephine Irma, âgée de 15 ans. — Chastillon, Jeanne Adélaïde, âgée de 67 ans.

———

Un mot de la fin. — Un homme en place disait :

— Il y a des gens à qui l'on ne peut offrir une cigarette, sans qu'aussitôt ils vous demandent un bureau de tabac.

500 FRANCS A GAGNER

Le diction qui prétend que l'argent ne court pas les rues, va recevoir cette semaine un démenti éclatant.

En effet, tous ceux de nos lecteurs qui liront l'**Universel Illustré** de cette semaine, auront la chance de gagner 500 francs en espèces.

Que de convoitises inassouvies, que de joies, que de choses utiles sont contenues dans les plis bleutés d'un billet de **500fr.!**

Nous n'avons pas besoin d'en dire plus long pour aujourd'hui, convaincus que nous sommes que nos lecteurs savent tous quel emploi ils pourraient faire des 25 louis que l'**Universel** leur offre de gagner.

Par suite d'une entente avec l'admnistration de l'Universel, tous nos lecteurs ont droit **gratuitement** à un abonnement d'un mois. Il suffit d'en faire la demande à l'administration de l'**Universel Illustré, 15, rue d'Argenteuil, Paris.**

———

On lit dans *La Lanterne* du Jeudi 7 Mai 1891, l'article suivant :

UN DÉPUTÉ GÉNÉREUX

Corruption électorale

Les petits cadeaux n'entretiennent pas seulement l'amitié ; ils entretiennent aussi, parait-il, les bonnes dispositions du suffrage universel.

C'est du moins, à ce qu'il semble l'avis d'un député qui répond au nom de Mac Adaras et qui est tombé un beau jour de la lune, à moins que ne soit de l'Amérique du Sud, dans la circonscription de Sisteron. D'aucuns fidèles, à la méthode préventive chère à M. Constans, préfèrent payer les votes avant l'élection. Le député Rasta de Sisteron, qui malgré les désinences espagnoles de son nom, doit être fortement mâtiné de normand, s'est dit qu'il était plus sûr de ne les payer qu'aprés.

Quelques jours avant le scrutin du 22 septembre 1889, il fit la promesse, s'il était élu, d'abandonner à l'arrondissement de Sisteron le montant de son indémnité de député. Il faut croire qu'il l'avait oubliée ; car, parait-il, des réclamations se sont produites. Mais enfin M. Mac Adaras, qui, d'après un journal local, ne transige pas avec l'honneur, — chacun place l'honneur où il peut — s'est décidé à s'exécuter, et le même journal publie l'état de répartition des sommes qui représentent l'indemnité législative touchée par ce débiteur consciencieux.

M. Mac Adaras s'est montré à la fois libéral et consciencieux. Pas une commune de sa circonscription n'est oubliée. Telle comme Sisteron touche 4,000 fr. ; telle autre n'en reçoit que 77 ou 25, une seulement 7 fr. 56. Le paiement est au prorata du nombre des électenrs. On dirait d'une distribution de dividende après faillite.

Les électeurs de M. Mac Adaras ne touchent aujourd'hui qu'un acompte. Mais ils peuvent être assurés — M. Mac Adaras ne transige pas avec l'honneur — qu'à l'expiration de la législature, ils auront reçu tout ce qui leur revient, soit 36,000 francs, ce qui donne pour 7,000 électeurs un peu plus de 5 fr. par tête.

Si M. Mac Adaras sait donner, il sait aussi compter. Il veut bien payer sa dette mais pas un sou de plus, et surtout comme on dit, ne pas y être de sa poche. Le compte que nous avons sous les yeux se décompose en « doit » et « avoir ».

D'un côté 586 jours à 25 f. = 14,650 f.

De l'autre, des déductions à affectuer : abonnement à la buvette, retenue pour permis de circulation, envois d'argent déjà faits aux pauvres de l'arrondissement, plus comme dans un compte de banque, 1 0[0 pour frais divers de timbres, de chèques, avis et envoi. Que dites-vous de ce dernier article qui figure pour 141 fr. 44 dans le mémoire présenté par M. Mac Adaras ?

Bref, tous frais déduits, il reste à répartir entre les communes de l'arrondissement une somme de 14, 002 fr. 56. — Admirez les 2 francs et surtout les 56 centimes.

Ce marchandage de voix n'est pas que grotesque et ne prête pas seulement à rire. L'attribution d'une indemnité aux membres du Parlement a pour but d'établir entre eux une égalité de dignité qu'il ne peut pas dépendre du premier millionnaire venu de détruire avant l'élection par des promesses scandaleuses, après par des libéralites qui le sont encore plus.

La Chambre a invalidé certaines élections pour moins que cela. On dira que la loi n'a pas prévu le cas d'un député ne faisant de la corruption qu'après coup. Si elle ne l'a pas prévu, c'est une lacune à réparer. Et l'occasion est bonne pour la réparer.

Autrement autant vaudrait dire que le suffrage est au plus offrant et dernier enchérisseur.

Le Cauchemar de Xavier

De gros et grands démons à la patte crochue
Avaient porté son lit au milieu de la rue.
Cette rue avait nom : La Coste-L'Evêche,
Et le lit sur lequel Xavier était couché
N'était pas, chers lecteurs, une admirable chose.
Latil avait d'ailleurs une vilaine pose.
Dans ce lit, dont les draps sont encadrés de noir,
Accessoire et dormeur, tout faisait peine à voir.
A la tête du lit une foule entassée
Disperse à tous les vents l'urne qu'elle a cassée.
Le sol est tout jonché de carrés de papier ;
Sur ces papiers on lit : Latil Louis Xavier.
Bientôt ces bulletins se changent en fantômes
Qui dansent en rondeau vociférant : « Nous sommes
« Xavier ô grand Xavier, les terribles vengeurs
« De ceux que tu trompas. De tous tes électeurs.
« Nous venons en finir avec tes patenôtres ».
L'un des démons alors, plus grand que tous les autres
S'approche de Xavier encor tout endormi ;
« Ecoute, lui dit-il, ton visage a blémi.
« Ta fin est là, tu vas descendre dans la tombe...
« Et sous ce dernier coup ta pauvre tête tombe ».
— Le fantôme à ces mots fait voir un grand cahier
Sur lequel est écrit : Promesses de Xavier !—
Son lit soudain se change en une tombe ouverte,
Xavier claquant des dents murmure : c'est ma perte.
« Hélas je suis perdu, hélas je suis maudit
« Laissez moi, laissez moi. » — Le fantôme lui dit :

« Va sur ta tombe il faut qu'on mette,
« Pour perpétuer ton méfait,
« Quatre pierres forme tinette
« Encadrant un Kiosque défait.
« Un horloge gisant par terre.
« Des maçons entrain de saper
« Les vieux piliers d'une glacière
« Ou les lézards viennent grimper. »

Cela dit, les démons dansent en farandoles
Touchent du doigt Xavier, le transforment en chien,
Ficellent à sa queue un tas de casseroles
Toutes portant un nom, dont nous ne dirons rien.
Mais le rêve est bizarre, et Xavier-chien sait lire
Il connait tous les noms mis sur le fer battu,
Il tremble en les lisant. Il souffre le martyre
Se voit chien enragé par le garde abattu !
Le rêve cesse il se réveille.
Tout au bonheur de ce réveil
Il met son bonnet sur l'oreille
Et se livre encore au sommeil.

MARJOLAINE.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

LA

CONQUÊTE DE LA TOISON D'OR

VII

Mais un peu partout, on en arrivait petit à petit à convenir ouvertement, publiquement, que le maire était par trop soucieux des derniers du pays, par trop larde. Les habitants de la route de Reims osèrent un beau jour, où la neige, tombée avec abondance, couvrait d'un épais tapis tout les chemins, et cela depuis plusieurs jours, dire partout :

— Possible qu'on ne puisse pas comme à Paris tout enlever en un jour. Mais à la ville, en deux ou trois jours tout au plus, c'est fait. Ce n'est pas drôle d'avoir à patauger comme nous le faisons. On voit bien qu'il s'agit de pauvres diables. Devant M. le curé, devant M. le maire, devant la générale, il y a des chemins, au moins ; la neige et la boue, c'est bien assez bon pour nous B... est assez riche pourtant, depuis qu'on ne dépense rien, pas même pour arranger l'école. C'est un vieil avare, un ladre, M. de Marchais ; il y a assez longtemps qu'il fait son beurre.

L'accusation, la dernière, était inepte ; elle n'en portait pas moins auprès des femmes, des esprits faibles surtout. On ne sera pas étonné d'apprendre que tous ces bruits émanaient surtout de la Corderie. Les affaires y prospéraient depuis la nouvelle gérance ; le nombre des ouvriers avait été augmenté, et, dame, ce n'était pas absolument la fleur des pois que les derniers embauchés. Naturellement, ceux-ci étaient les plus acharnés à colporter, à amplifier les doléances ; il n'y avait chez eux ni reconnaissance à avoir pour de vieux services, ni ménagements à garder pour l'homme qu'ils savaient noble, rude de langage, et dont ils n'avaient pas eu le temps ou l'occasion d'apprécier les qualités solides.

L'attitude du contre-maître, tout comme celle de M. Ville, au milieu de ces petites intrigues, était assez énigmatique à vrai dire. Il eût été impossible de prouver leur complicité dans ces étranges manœuvres. Le parisien loin de souffler le feu, rabrouait au besoin de ses hommes, et ne leur mâchait pas les noms de feignants, de propres à rien, ne connaissant rien de rien aux intérêts de la commnne. Parfois, il se contentait de leur répondre par des blâgues, qui le plus souvent roulaient sur l'histoire d'Aristide le Juste, allusion à laquelle le plus grand nombre de ses interlocuteurs ne comprenaient pas grand'chose.

M. Ville, lui, ne se gênait pas au besoin pour prendre la défense du maire. Parfois, cependant, il se laissait aller, après avoir fait remarquer qu'il n'était à B... que comme un habitant de passage, à insinuer qu'après tout il n'y avait pas que M. de Marchais d'intelligent et d'honnête ; après trente ans d'exercice de fonctions en somme assez absorbantes, on a quelque droit á se reposer ; avec l'âge, les facultés s'affaiblissent ; il faut bien faire de la place aux jeunes.

A (Suivre).

PRIMITIVO.

© VILLE DE SISTERON

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 5 Mai 1891.

La Bourse est meilleure et l'ensemble des cours accuse des tendances satisfaisantes. Le 3 o|o fait 94,55 ; le 4 1|1 106,65.

La banque de Paris est demandée à 807,50 en reprise de 2,50. La Société Générale conserve toute sa fermeté à 480 Le crédit Lyonnais se négocie à 777,75 soit 3,74, de hausse sur la veille. La banque d'Escompte reste bien tenue à 495 et reverra prochainement ses cours normaux.

Le Crédit Foncier cote 1245. Le crédit mobilier est l'objet d'achats suivis à 395 au comptant.

On remarque la bonne tenue des obligations du crédit Foncier de Tunisie. L'importante des nouvelles opérations à l'étude à motivé le départ pour la Régence de M. Chavoix président du Conseil d'administration de cet établissement.

La qualité exceptionnelle de l'obligation Société Française des Télégraphes sous-marins étant indiscutable puisque son revenu en dehors de tout produit d'exploitation est couvert par le seul montant des subventions et garanties d'Etat. On peut assimuler cette obligations aux meilleures. A la moyenne de la cote de ses valeurs fait ressortir leur revenu brut à 4,75 o|o, tandis que l'obligation de la Société Française des Télégraphes sous-marins rapporte 5,12 o|o et est offerte au public à 12,50 au dessous du pair.

De plus la Société à en dehors de son fonds de roulement et de ses approvisionnements plus de 3 millions et demi déposés a la Banque de France tant en espèces qu'en titres garanties par l'état français.

Les chemins Economiques sont à 417,50 ex-coupon.

« Sisteron-Journal » à Marseille

Chez M. GAUCHON

Kiosque de l'Alcazar, Cours Belzunce

De tout temps quand il s'agit de prendre un purgatif c'est avec plus ou moins grande répugnance que l'on s'est décidé à l'absorber ; aujourd'hui grâce au *Sirop d'extrait d'Elixir tonique anti-glaireux du Docteur Guillié*, il est possible de se purger presque avec plaisir. Ce sirop, à la base de Curaçao, ne donne *jamais de Coliques*, peut se prendre en se mettant à taqle comme apéritif, un petit verre à liqueur est suffisant pour obtenir une légère purgation sans aucune fatigue Le prix de ce sirop est de 2 fr. dans toutes les pharmacies. Dépôt Général : Docteur Paul GAGE fils, 9, rue de Grenelle St-Germain à Paris.

Toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques, troubles ou malaises quels qu'il soient sont faciles à guérir par l'application des aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès ou les crises deviennent moins fréquents et moins violents et la guérison se fait, sans médicaments et sans modifier son régime et ses habitudes.

Nous engageons nos lecteurs à demander le curieux traité sur *l'Application de l'aimant au traitement des maladies* qui est envoyé gratis par *l'Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, à Paris.

Suppression d'une Infirmité

LA HERNIE

Il n'est rien de plus incommode qu'un bandage dont le ressort d'acier vous martyrise les reins dans tout vos mouvements. On est gêné pour travailler, pour se baisser, pour se mouvoir ; c'est donc rendre un grand service aux personnes blessées, que de leur indiquer un moyen tout nouveau de supprimer ces bandages qui les gênent et de se guérir. Il suffit de s'adresser à M. Solèmes-Rivière, membre de la Société de Médecine de France, au MANS (Sarthe) qui envoi la méthode cachetée contre 1 timbre de 15 centimes.

MARCHE D'AIX

du 1er Mai 1891

—

Bœufs	1 40	à	1 55
Moutons du pays	1 80	à	1 90
Moutons africains	1 40	à	1 45
Réserve —	1 45	à	1 55
Moutons de Gap	» »»	à	» »»
Moutons de Barcelonette	» »»	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

Plébiscité Permanent

C'est la mode, aujourd'hui, d'nser du plébiscité
Le Congo, tous les jours, sans qu'il les sollicite,
Reçoit des ouvriers, des marquises, des ducs,
Des suffrages vantant ses parfums et ses sucs,
Savonnerie Victor Vaissier, Paris, Roubaix.

Dépositaires : MM. Fray et Saunier, 35, rue Tupin, à Lyon.

PETITES GAZETTES

UN BOUTON !

Un bouton d'eczéma n'est pas bouton de rose !
Vite, vite, chassez ce visiteur morose !
Et pour cela prenez le moyen tout-puissant
Dûment élucidé dans le livre sincère
Qu'envoie gratis Monsieur VINCENT
Pharmacien à Grenoble (Isère).

A LOUER

DIVERSES PROPRIÉTÉS

Sises à Paresouls, au Plan-de-la-Beaume, à Saint-Domnin, et devant-ville.

Une Maison

Avec Chambres, Ecurie et Grenier à foin, sise à la Pousterle.

Ces immeubles appartenaient au défunt Hubert Meyssonnier.

Pour traiter s'adresser à Joseph GIRAUD dit GIRAUDON, ou à M. Benoit REYNAUD, Marchand de Cuirs, rue Saunerie Sisteron.

ON DEMANDE UN APPRENTI

à l'Imprimerie du Journal

A Céder Présentement

CAFÉ-RESTAURANT

Bien Achalandé

Matériel & Marchandises

S'adresser à M. Eugène GIRAUD, Rue Droite, Sisteron

AVIS

Le Sieur **François PUT**, a l'honneur d'informer le public, qu'il vient d'aquérir le fond de Bourrellerie de M. Louis SIARD, rue Saunerie.

On peut s'adresser à son atelier pour tous articles de Bourrellerie, qui seront livrés dans de bonnes conditions de prix et de travail.

A VENDRE

1° UN VITRAGE DE MAGASIN.
2° Portes de Remise bonne occasion.
3° Un Vélocipède en très bon état.
S'adresser au bureau du Journal.

A CÉDER

pour cause de fin de bail

L'ÉTABLISSEMENT DE

L'ALCAZAR

S'adresser au Bureau du Journal.

ETUDE
de
Me GASTON BEINET
avoué, licencié en droit
à Sisteron Basses-Alpes.

Adjudication fixée au MERCREDI VINGT MAI 1891, à neuf heures du matin au palais de justice à Sisteron.

A VENDRE

Par Suite de Surenchère

UNE MAISON

Sise dans l'enceinte de la ville de Sisteron, rue Basse-du-Rempart quartier de Bourg-Reynaud, confrontant du midi Figuière du levant grand Jardin, du couchant Arlaud, du nord la rue.

Mise à prix : cinq cent quatre-vingt-dix francs ci, 590 »

Cette maison dépend de la succession du sieur Rolland Auguste en son vivant propriétaire à Sisteron.

La vente a été poursuivie par la dame Louise Moutte, veuve Rolland, tutrice de ses enfants mineurs, ayant pour avoué Me BEINET.

Cette maison avait été acquise le 29 avril dernier, par le sieur Nury Fortuné ; ayant pour avoué Me BOREL. Elle a été surenchérie par le sieur Désiré Garcin, propriétaire à Sisteron, ayant pour avoué Me Gaston BEINET.

La vente aura lieu aux chauses et condition du cahier des carges déposé au greffe du tribunal et à la charge des frais de la surenchère.

Sisteron, le 9 mai 1890.

Gaston BEINET.

Dûment enregistré.

ETUDE
de
Me Albert GIRAUD, Notaire
à Sisteron

A VENDRE

de gré à gré

1° Une magnifique PROPRIETE, sise au Château-d'Entraix, complantée en vigne et amandiers ; joli logement avec jardin et eau en abondance.

2° Une PROPRIETE arrosable, sise aux Préaux ;

3° Une PROPRIETE labourable, sise au Plandes-tines.

4° Vaste GRENIER à FOIN, rue de l'Evêché.

5° ECURIE, cave et grenier à foin, rue Font Chaude.

Ces Immeubles appartenant à Madame veuve Pellegrin.

S'adresser pour traiter à Me Albert GIRAUD, notaire.

Chemins de Fer de P.-L.-M.

Groupage dans une même expédition de marchandises diverses

La Compagnie P.-L.-M., croit devoir rappeler aux commerçants et industriels que, depuis longtemps, elle autorise le groupage en une même expédition de marchandises qui ne sont pas de même nature, à condition que ces marchandises soient comprises dans un même tarif spécial

EXEMPLES :

1° Un négociant ayant à expédier de Paris à Lyon,
650 kilogrs de fruits secs,
et 400 kilogrs de chocolats,
bénéfice, en faisant un seul envoi, des prix réduits qui correspondent dans le tarif spécial P.V. N° 17 aux expéditions de 1000 kilogrs et au-dessus ;

2° Une expédition composée de :
2,250 kilogrs de blé,
1,500 kilogrs d'orge,
1,200 kilogrs de farine, de Marseille sur Paris-Bercy, bénéfice de la taxe réduite qui est accordée dans le tarif spécial P.V. N° 2 aux expéditions de 5,000 kilogrs et au-dessus.

On Demande un homme sérieux, marié ou célibataire pour garder une propriété dans le département, 250 fr. par mois et logé (demande sérieuse et stable). S'adr à M. Dumont, 171, avenue du Maine, Paris.

Journal *LE BAVARD*

En vente le samedi à Sisteron chez M. Allemand

Les Directeurs de la Maison du

PONT-NEUF

RUE DU PONT-NEUF

PARIS

MAISON SANS SUCCURSALE

adressent gratis et franco le Nouveau Catalogue et les Gravures de Modes des Vêtements pour HOMMES, JEUNES-GENS et ENFANTS

1891 ETE 1891

QUELQUES PRIX DU CATALOGUE

COMPLET Belle Nouveauté d'Elbeuf. **21 fr.**

CÉRÉMONIE COMPLET DRAP NOIR **35 fr.**

PANTALONS Nouveauté fantaisie et rayures **5 fr. 75**

COMPLET Coutil mélangé Grisailles **9 fr. 50**

ENFANTS Costume marin Jersey ou Cheviotte **7 fr. 50**

Tout vêtement EXPÉDIÉ ne convenant pas L'ARGENT en est retourné DE SUITE par mandat-poste

COMMUNION COMPLET DRAP NOIR FIN **10 fr. 50**

Expédition franco de port dans toute la France à partir de 20 francs

DEMANDEZ LE CATALOGUE AU DIRECTEUR DE LA

Maison du PONT-NEUF Paris

PAS de SUCCURSALES

LAVAGE, NETTOYAGE

LESSIVE PHÉNIX

0f50c LE PAQUET 1 KILOG

PILULES

BEECHAM

Contre les maladies du **foie**, de l'**estomac** ou des **nerfs**. La première dose soulage en quelques heures sans interrompre ses occupations. Laxatives et dépuratives, elles débarrassent le corps des *glaires*, des *humeurs* et des *déchets* que l'alimentation y a accumulés et qui sont la source de la plupart de nos maux. Les **Pilules Beecham** *purifient le sang* et en *régularisent* le cours. A ce dernier titre, elles se recommandent particulièrement à l'usage des dames. Ce sont là des effets reconnus par des milliers d'attestations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse cinq millions de boîtes.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre)

Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée

SEULS REPRÉSENTANTS POUR LA FRANCE ET SES COLONIES :

Phie Anglaise des Champs-Elysées, 62, Aven. des Champs-Elysées et Pharmacie **HOGG**, 2, Rue Castiglione, PARIS

Détail dans toutes les Pharmacies

PETITES BOITES 1 f. 50 c.

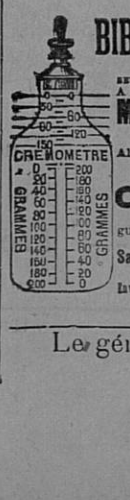

BIBERON NORMAL GRADUÉ

et à Crèmomètre

SEUL ADOPTÉ DANS LES HOPITAUX DE PARIS 1 f. 25

A Thermomètre 2 fr. Chauffe-Biberon 2 fr. 50

Manuel des mères et des nourrices

où l'art d'élever les enfants en bas-âge

Alimentation, Soins hygiéniques, Sevrage par le Docteur **Rougeot**

2e édition chez E. DENTU, Paris. 1 fr. 50

CONSTIPATION

Acreté du sang, inflammation de toute nature guéries par la **Graine de Lin maritime** du Docteur **ROUGEOT**, boîte 1 fr.

Saccharoline, *graine de lin maritime enrobée* 1 f 50

Dépôt général : 59, r. Rivoli et 1res pharmies

Env. cont. mand.-poste avec suppl. de 30 c. (en France par 6)

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Madame S. A. ALLEN.

Un seul flacon suffit pour rendre aux cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles. Cette préparation les fortifie et les fait pousser, Prospectus franco sur demande.
Chez les Coiff. et Parf. Fab.: 26 Rue Etienne Marcel (ci-devant 92 Bd. Sébastopol), Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU Fils aîné, mercier-parf, rue Porte-de-Provence

---

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

Approuvé par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE.

SUCCÈS GARANTI SEUL INOFFENSIF

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

2f50 GRAND FLACON — 3f50 TRÈS GRAND FLACON

LE **SUBLIMIOR**

Seul *Régénérateur anglais* ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.
IL ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX et GUERIT LES PELLICULES

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par *une seule application tous les 15 jours.* — LE NIGER, 4 fr. 50. — Inoffensif.

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS,
Entrepôt Général à PARIS : **HARRIS**, 13, Rue de Trevise.

Seule Maison de vente à Sisteron : JEAN ANTOINE, coiffeur aux Quatre-Coins

---

Librairie — Papeterie — Fournitures de Bureau

ASTIER FILS

SISTERON, Basses-Alpes

NOUVELLES PUBLICATIONS

Grand Choix de Romans des meilleurs Auteurs

Cotés en Librairie de 1 franc à 3 fr. 50

VENDUS AU PRIX CI-DESSOUS :

Volumes à 0 fr. 60	
Une Héroïne, 270 pages	C. Cassot
Un de Plus, 270 pages	Pigault Lebrun.
Dette d'Honneur, 250 p	Paul Saunière.
Une Femme sauvée, 284 p.	Thom. Anquetil.
Les Jarretières de Mme de Pompadour, 292 p	Luc. Chardel.
Par Monts et par Vaux, 335 pag	Osc. Cometant.
La Duchesse de la Tour du Pic, 320 pages	X. de Montépin
Ninie Guignon. 284 p.	Henri de Kock.
Consolation aux Laides, 255 pages	Pigault Lebrun
Christiane, 325 pages	André Gérard.

Livraisons Illustrées à 40 c.	
L'Aveugle de Bagnolet	Charles Deslys.
Atala	Chateaubriant.
La Chaumière Indienne	B. de St-Pierre.
Blanche	Victor Perceval.
La Sirène	X. de Montépin.
Laure et Julie	Capmal.
La Femme Fatale	Ernest Billaudel
Manon Lescaut	L'abbé Prevost.
La Jarrelière Rose	Charles Deslys.
L'heure du Berger	Henry de Kock.
Béatrix	Victor Perceval
L'amant de Lucette	Henry de Kock.
Adèle et Dabligny	Pigault Lebrun.

La Maison se charge de l'abonnement sans frais *à tous les Journaux et de procurer dans les 24 heures toutes les publications nouvellement parues en Librairie.*

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le **ROYAL WINDSOR**, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le **SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés.** — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots **ROYAL WINDSOR**. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : **22, Rue de l'Echiquier, *PARIS***
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

SI vous voulez un beau

80 MÉDAILLES — PRIX D'HONNEUR

VEAU (à chair très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN	bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC	bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU	bien	GRAS GROS FORT

La Créméine de ALFRED DUDOUY ✲✲ Agent des Agriculteurs de France, est fabriquée par **ROQUES et Cie**, au Mans

ACHETEZ pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE *la très nourrissante* **CREMEINE** coûtant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

10.000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess^res de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de **CREMEINE** contre mandat-poste **8** francs adressés à
25 kilos = 16 francs (mandat-poste)
50 kil. : 31 fr. mandat-poste : 100 kil. : 60 fr.

ROQUES & Cie (E Gros et Détail) 75, *RUE WAGRAM*, 75 **AU MANS** (SARTHE)

JOURNAL DE L'AGRICULTURE

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI de chaque semaine

Rédacteur en Chef : Henry SAGNIER

Le *Journal de l'Agriculture*, organe des intérêts des agriculteurs est le seul journal agricole paraissant deux fois par semaine et pouvant renseigner vivement les agriculteurs sur les questions qui les intéressent.

Numéros spécimens envoyés gratuitement sur demande.

ON S'ABONNE A PARIS
Chez G. MASSON
120, boulevard Saint-Germain.
Et chez tous les Libraires.

Un an	20 fr.
Six mois	11 fr.
Trois mois	6 fr.

VOUS SOUFFREZ DES DENTS ?
Employez comme moi

L'ÉLIXIR DENTIFRICE
Du Docteur ROUSSET
DE LA FACULTÉ DE NEW-YORK
Récompensé à l'Exposition Universelle PARIS 1889
3 grands Diplômes d'Honneur, Médailles Or et Argent.

AGENTS GÉNÉRAUX : **TAILHEFER & LABADIE**
43, RUE CROIX-DE-SEGUEY. — BORDEAUX
Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries.

Seul concessionnaire : M. C. Maurel, parfumeur à Sisteron

ALAMBIC VALYN
POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET ✲, SEUL CONCESSIONNAIRE, *121, r. Oberkampf, Paris*

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

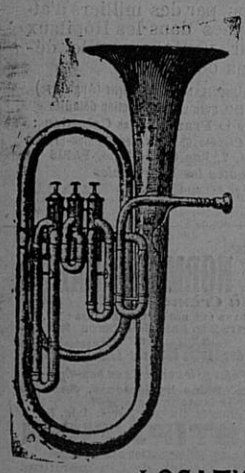

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

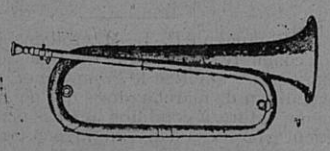

P. GATTERMANN

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

LOCATION --- Abonnement aux accords de Pianos --- REPARATION

PRIME DE NOTRE JOURNAL

Les Célestins

CHAQUE BOUTEILLE CONTIENT UN LITRE

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

0 fr. 30 LE LITRE

Eau Minérale Naturelle de Vals (Ardèche). Contient un gramme et demi de bi-carbonate de soude (sel de Vichy). *Eau de table hygiénique et agréable.* **Ne trouble pas le vin.** *Pétille dans le verre comme du Champagne.* **Facilite la digestion.** *Guérit et prévient les maladies du* **foie** *et de l'***estomac.**

70 °/° DE RABAIS

AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE

PRIME
à nos abonnés
et acheteurs au numéro

15 fr. la Caisse de 50 Bouteilles

Port à part et en plus au moment de la livraison. Toutes les expéditions se font de Vals (Ardèche), dans les 15 jours de la demande, contre mandat-poste adressé à l'administration de notre Journal.

AUTORISATION DE L'ÉTAT

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON